



Assemblée générale

Distr. générale
22 décembre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 158 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Exécution du budget	6
C. Activités d'appui	8
D. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées	8
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	9
III. Exécution du budget	24
A. Ressources financières	24
B. Récapitulatif des réaffectations de personnes	25
C. Répartition mensuelle des dépenses	26
D. Autres recettes et ajustements	26



E.	Dépenses pour le matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	27
F.	Contributions non budgétisées	27
IV.	Analyse des écarts	28
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	31

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (exercice 2009/10).

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux de budgétisation axée sur les résultats, qui sont organisés par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	6 278,3	6 496,5	(218,2)	(3,5)
Personnel civil	18 447,1	19 104,9	(693,8)	(3,8)
Dépenses opérationnelles	28 802,2	26 298,8	2 503,4	8,7
Montant brut	53 527,6	51 936,2	1 591,4	3,0
Recettes provenant des contributions du personnel	2 188,7	2 327,6	(138,9)	(6,3)
Montant net	51 338,9	49 608,6	1 730,3	3,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	3 048,9	2 847,6	201,3	6,6
Total	56 576,5	54 783,8	1 792,7	3,2

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance
			(pourcentage) ^b
Observateurs militaires	203	201	1,1
Contingents	27	28	(2,2)
Police des Nations Unies	6	6	–
Personnel recruté sur le plan international	108	97	10,6
Personnel recruté sur le plan national	164	157	4,1
Volontaires des Nations Unies	20	20	–

<i>Catégorie</i>	<i>Postes approuvés^a</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Postes de temporaire^c			
Personnel recruté sur le plan international	–	–	–
Personnel recruté sur le plan national	2	1	–
Personnel fourni par des gouvernements	10	4	60,0

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes, mois par mois.

^c Financés au moyen des crédits ouverts à la rubrique personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice 2009/10 a été présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 11 mars 2009 (A/63/757). Son montant brut s'élevait à 54 358 300 dollars (montant net : 52 168 300 dollars), hors contributions volontaires en nature budgétisées d'un montant de 3 048 900 dollars. Il devait permettre le déploiement de 203 observateurs militaires, 27 membres de contingents, 6 membres de la Police des Nations Unies ainsi que 108 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 165 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 1 poste de temporaire), 10 fonctionnaires fournis par des gouvernements et 20 Volontaires des Nations Unies. Au paragraphe 41 de son rapport (A/63/746/Add.15), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 54 046 600 dollars pour le fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2009/10.

2. Par sa résolution 63/300, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 53 527 600 dollars (montant net : 51 338 900 dollars) pour assurer le fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2009/10. Ce montant a été réparti dans sa totalité entre les États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

3. Le Conseil de sécurité a défini le mandat de la MINURSO dans sa résolution 690 (1991) et l'a prorogé dans ses résolutions ultérieures. Le mandat relatif à l'exercice considéré est énoncé dans les résolutions 1871 (2009) et 1920 (2010) du Conseil.

4. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est d'aider les parties à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

5. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante appui).

6. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2009/10, effectuée sur la base des tableaux de budgétisation axée sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

7. Pendant l'exercice considéré, la MINURSO a continué de travailler à la réalisation des objectifs que lui assigne son mandat. Pour la surveillance du cessez-le-feu et les activités connexes de stabilisation, elle a veillé à la bonne coordination, dans la zone de la Mission, de l'action de ses différentes composantes, des organismes des Nations Unies et des autres parties prenantes. Elle a aussi appuyé l'Envoyé personnel du Secrétaire général dans son rôle de médiation. De plus, elle a pris des mesures d'aide humanitaire et apporté sa contribution à la consolidation de la paix, notamment en fournissant, moyennant remboursement de ses coûts, un soutien logistique et des services de sécurité pour l'exécution du programme de mesures de confiance mis sur pied par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Ce soutien a notamment consisté à fournir des services de transports terrestres et aériens et, pour ces derniers, à affecter à chaque vol un membre de l'unité médicale malaisienne. La Police des Nations Unies joue aussi un rôle clef dans l'assistance que la MINURSO apporte à l'exécution du programme de mesures de confiance.

8. Parmi les facteurs qui ont eu une incidence sur l'exécution du mandat de la Mission pendant l'exercice, il y a lieu de noter l'absence de contacts directs ou d'échanges écrits entre les parties (exception faite de deux réunions informelles entrant dans le cadre du processus de négociation qui se déroule sous les auspices de l'Envoyé personnel du Secrétaire général), et la suspension des échanges de visites familiales entre camps de réfugiés par suite d'un désaccord entre les parties.

9. Afin de mieux assurer la sécurité de son personnel et sa sécurité opérationnelle, la MINURSO a mis sur pied un programme de sensibilisation qui a pour but de rendre plus sûres les conditions de travail du personnel des Nations Unies qui participe à des opérations dans les secteurs rendus dangereux par la présence de mines terrestres et de restes explosifs de guerre. Ce programme a consisté à diffuser régulièrement des informations sur les zones présumées dangereuses, à rendre plus systématique et rigoureuse la formation en matière de sécurité et à veiller à ce que l'équipe d'intervention rapide soit à tout moment en mesure de se porter au secours de victimes d'accidents dus aux mines dans la zone située à l'est du mur de sable.

10. Soucieuse de se conformer aux Normes minimales de sécurité opérationnelle, la MINURSO a pris les mesures de sécurité nécessaires tant dans ses bases d'opérations qu'à son quartier général.

11. Des travaux se poursuivent pour améliorer les installations et équipements des centres d'opérations. Pendant l'exercice considéré, ces travaux ont notamment consisté à remplacer des tentes par des locaux d'hébergement en dur dans les bases d'opérations d'Awsard, Oum Dreyga, Mahbas et Bir Lahlou, à installer des unités d'épuration de l'eau à Laayoune et dans deux bases d'opérations, à poursuivre la remise en état des pistes d'atterrissage des bases d'opérations situées dans le désert à l'ouest du mur de sable, avec le concours de l'Armée royale marocaine, et à achever la reconstruction des pistes d'atterrissage à Mahbas et Oum Dreyga.

12. Dans le cadre de la campagne « pour une ONU verte » et en vue d'encourager l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, la Mission a mis sur pied un programme de protection de l'environnement.

13. Toutes les bases d'opérations ont été équipées de téléphones satellitaires de secours. Le programme entrepris pour améliorer la couverture du réseau de radiocommunications THF s'est poursuivi, et des répéteurs supplémentaires ont été installés dans toute la zone d'opérations de la Mission. Le retard qui a été pris dans l'exécution de ce programme tient au manque d'engins lourds pour la mise en place des mâts d'antenne.

14. Durant l'exercice, les dépenses afférentes à la rémunération du personnel recruté sur le plan international et sur le plan national et les dépenses connexes ont été plus élevées que prévu en raison de l'entrée en vigueur des nouveaux régimes contractuels approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/250.

15. Parmi les autres facteurs qui ont eu une incidence sur l'exécution du budget de l'exercice, il y a lieu de signaler l'immobilisation d'un de ses trois hélicoptères, dont il est résulté que le nombre d'heures de vol a été inférieur aux prévisions, l'utilisation de caméras de surveillance exploitables sur réseau informatique, qui a permis de ramener les coûts bien en deçà du montant budgétisé pour des caméras de télévision en circuit fermé, l'utilisation de panneaux solaires pour charger les accumulateurs alimentant les systèmes d'éclairage de secours, qui a permis de réduire les frais de câblage et les dépenses de fonctionnement des groupes électrogènes, et les retards de livraison de matériel dus à la lenteur des formalités de dédouanement.

16. Pour l'exercice 2009/10, le montant brut des dépenses de fonctionnement de la Mission se chiffre à 51 936 200 dollars (montant net : 49 608 600 dollars), alors que le montant brut approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/300 est de 53 527 600 dollars (montant net : 51 338 900 dollars).

17. Les principaux écarts entre dépenses effectives et budget approuvé concernent les observateurs militaires, le personnel recruté sur le plan international et sur le plan local, les installations et infrastructures, les transports terrestres et les transports aériens. Le dépassement des prévisions constaté pour les observateurs militaires (238 700 dollars, soit 4,4 %) tient principalement à ce que le taux effectif de vacance de postes a été de 1,1 % au lieu des 7 % retenus comme hypothèse de budgétisation. Les dépassements enregistrés pour le personnel recruté sur le plan international (314 400 dollars, soit 2,2 %) et le personnel recruté sur le plan national (462 200 dollars, soit 14,3 %) sont dus principalement aux dépenses supplémentaires entraînées par l'application des dispositions de la résolution 63/250 de l'Assemblée générale. Ces dépassements ont été contrebalancés par la sous-utilisation, à raison de 494 200 dollars (10,8 %), des crédits prévus pour les installations et infrastructures, imputable principalement à ce que l'installation de caméras reliées à un réseau informatique en lieu et place de caméras de télévision en circuit fermé a permis de réduire les dépenses afférentes au matériel de sécurité, ainsi que par la sous-utilisation des crédits prévus pour les travaux d'aménagement et de rénovation, due à des difficultés ou retards dans la passation des marchés avec les entreprises. De plus, les dépenses afférentes aux transports terrestres se sont révélées inférieures de 410 900 dollars (7,8 %) aux prévisions, écart qui tient principalement à ce que les dépenses de fret liées à l'achat de véhicules ont été inférieures au montant budgétisé. En outre, les crédits prévus pour les transports aériens ont été sous-utilisés à raison de 1 597 400 dollars (11,7 %), principalement parce que le nombre d'heures de vol des hélicoptères et avions de la Mission a été

inférieur aux prévisions, d'où réduction des dépenses de carburant. Des explications détaillées des écarts constatés figurent à la section IV du présent rapport.

C. Activités d'appui

18. Pendant l'exercice considéré, la Mission a pris un certain nombre de mesures qui ont eu une incidence sur l'exécution de son budget, en particulier sur les dépenses entraînées par les activités d'appui. Ces mesures ont produit les résultats suivants :

a) Une réduction de 28,6 % de la durée moyenne du trajet entre Laayoune et Oum Dreyga, rendue possible par la mise en service de la piste d'atterrissage d'Oum Dreyga, qui a permis aux avions de la Mission d'effectuer des vols directs entre les deux localités;

b) Le transport par voie terrestre, et non par avion ou hélicoptère comme pendant l'exercice 2008/09, pour l'approvisionnement des bases d'opérations, de 2 063 tonnes de marchandises non périssables (bouteilles d'eau, bouteilles de butane, fûts d'huile pour moteurs, carburants diesel et carburant d'aviation);

c) La mise en service des équipements d'épuration de l'eau installés à Laayoune, qui a permis de ramener de 511 à 161 le nombre de membres de la Mission ayant besoin d'être approvisionnés en eau en bouteille;

d) L'application de mesures de sécurité renforcées en vue de l'observation des Normes minimales de sécurité opérationnelle, qui a conduit à porter de 11 à 12 le nombre des bases d'opérations équipées d'un système de surveillance permanente;

e) Des dépenses globalement inférieures de 3 % aux prévisions approuvées pour l'exercice.

19. Les principales décisions de gestion qui ont influé sur les écarts en procurant des gains d'efficacité comprennent l'utilisation de caméras de surveillance raccordées à un réseau informatique en lieu et place du système de télévision en circuit fermé qui était prévu, la rationalisation de l'exploitation des avions et hélicoptères, qui a consisté à combiner les vols, ce qui a permis d'utiliser davantage les hélicoptères pour des vols de reconnaissance, et à organiser les déplacements de personnalités de manière telle que les vols aient lieu à horaire fixe, ainsi que l'utilisation de panneaux solaires pour charger les batteries alimentant les systèmes d'éclairage de secours.

D. Partenariats, coordination au sein de l'équipe de pays et missions intégrées

20. Pendant l'exercice, la Mission a agi en collaboration constante avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le HCR, le Programme alimentaire mondial (PAM) et la délégation d'observateurs de l'Union africaine.

21. Le CICR a continué de coopérer avec les parties et les familles concernées en vue de régler la question des personnes portées disparues à la suite du conflit. Le HCR a réorienté son programme afin d'intensifier son assistance et de se préoccuper

davantage du bien-être à long terme des réfugiés, particulièrement des questions de nutrition, de santé et d'éducation dont il dépend.

22. Le HCR et le PAM ont continué de prêter assistance aux réfugiés sahraouis des camps voisins de Tindouf, en partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Office humanitaire de la Communauté européenne, l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement et plusieurs organisations non gouvernementales internationales ou locales. Cette assistance a consisté notamment à construire des réseaux d'adduction d'eau pour atténuer les problèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement qui se posent dans les camps, à fournir des manuels scolaires, à poursuivre les programmes de formation professionnelle, en particulier ceux s'adressant aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées, à dispenser une formation juridique et à organiser des séminaires à l'intention des avocats et des juges, ainsi qu'à fournir du matériel aux dispensaires des camps et à former du personnel infirmier et des sages-femmes.

23. Dans le cadre des mesures de confiance, la Mission s'est attachée à faciliter les contacts et les communications entre les réfugiés sahraouis hébergés dans les camps proches de Tindouf et les membres de leur famille habitant le territoire, en organisant des échanges de visites familiales et, grâce à l'aide du HCR, en offrant aux réfugiés des camps la possibilité de téléphoner gratuitement aux membres de leur famille.

E. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : composante civile opérationnelle

24. Au cours de l'exercice, la composante civile opérationnelle de la Mission a continué d'œuvrer en faveur d'un règlement politique du statut définitif du Sahara occidental et du règlement des problèmes humanitaires. Elle a veillé à la bonne coordination de l'action de toutes ses composantes, des organismes des Nations Unies et des autres parties prenantes dans sa zone d'opérations; elle a continué de surveiller le cessez-le-feu et de suivre les autres activités de stabilisation. Afin de favoriser le succès de la médiation exercée par l'Envoyé personnel du Secrétaire général, la Mission a travaillé avec les parties à l'instauration d'un climat politique qui favorise le progrès du processus de négociation en cours. La MINURSO a fourni un soutien logistique à l'Envoyé personnel lors de ses tournées dans la région. Elle s'est attachée aussi à faciliter la mise en œuvre de diverses mesures de consolidation de la paix et de mesures à caractère humanitaire, notamment en fournissant au HCR, moyennant remboursement de ses coûts, une aide à l'exécution de son programme de mesures de confiance, qui a pour but d'améliorer les relations entre les communautés. La Mission a diffusé sur son site Web des communiqués de presse rendant compte de ses activités, et a aussi adressé quotidiennement à diverses parties intéressées, à des organisations non gouvernementales et aux organismes internationaux présents dans la région des revues de presse succinctes couvrant les organes locaux, régionaux et internationaux.

Réalisation escomptée 1.1 : Progrès vers un règlement politique du statut définitif du Sahara occidental*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

1.1.1 Maintien au niveau de l'exercice 2007/08 du nombre de réunions tenues entre les parties au Sahara occidental (Maroc et Front Polisario) et avec les pays voisins (Algérie et Mauritanie) (2007/08 : 3; 2008/09 : 25; 2009/10 : 3)

Deux réunions informelles ont eu lieu sous les auspices de l'Envoyé personnel du Secrétaire général, auxquelles ont participé les parties au conflit du Sahara occidental (Maroc et Front Polisario), ainsi que les pays voisins (Algérie et Mauritanie).

Le nombre des réunions a été inférieur aux prévisions en raison des positions adoptées par les parties.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
I rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité, conformément à la résolution 1813 (2008) du Conseil	Oui	
Appui à l'Envoyé personnel du Secrétaire général, notamment grâce à la fourniture de notes d'information périodiques sur la situation sur le terrain, de mises à jour périodiques sur l'évolution de la situation politique et de la situation en matière de sécurité dans la région, d'analyses et d'avis politiques, et d'un appui logistique au cours de ses visites dans la région	Oui	La Mission a fourni un soutien logistique et assuré la coordination nécessaire lors de la visite de l'Envoyé personnel à Tindouf (mars 2010). De plus, la Mission a établi 250 notes journalières et 48 rapports hebdomadaires portant sur tous les aspects importants de l'évolution de la situation politique, militaire et humanitaire au Sahara occidental et dans la région.
Réunions hebdomadaires avec l'Union africaine et exposés sur la situation politique dans la région	156	Réunions et exposés Le nombre des réunions a augmenté du fait que l'Union africaine a été invitée à prendre part aux travaux de l'équipe de responsables de la sécurité et à ceux du groupe restreint.
	96	Réunions régulières bihebdomadaires (8 par mois x 12)
	48	Réunions hebdomadaires du groupe restreint (4 par mois x 12)
	12	Réunions mensuelles de l'équipe de responsables de la sécurité (1 par mois x 12)
Exposés politiques, visites sur le terrain et accompagnement de délégations d'États Membres et de représentants d'organisations internationales et gouvernementales et des médias en visite, selon que de besoin	10	Exposés à l'intention des délégations d'États Membres, y compris visites sur le terrain avec accompagnement par des membres de la Mission

380 notes de revue de la presse internationale et locale en quatre langues sur les questions régionales et internationales liées au Sahara occidental, à l'intention d'organismes des Nations Unies et des États Membres

320 Le nombre des notes de revue de presse a été inférieur aux prévisions du fait de la baisse du nombre des articles pertinents publiés dans la presse.

Réalisation escomptée 1.2 : Progrès vers le règlement des problèmes humanitaires, en particulier ceux qui concernent les réfugiés et les personnes disparues

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.2.1 Appui à 38 échanges de visites familiales (2007/08 : 38; 2008/09 : 52; 2009/10 : 38)

La Mission a organisé 26 échanges de visites familiales (aller et retour), dont ont bénéficié 1 646 personnes (dont 791 habitant le territoire et 855 vivant dans les camps de réfugiés), appartenant à 316 familles.

Le nombre des échanges de visites a été inférieur aux prévisions du fait de la suspension du programme à partir du 26 mars 2010, imputable à un désaccord entre les parties au sujet de la procédure de sélection des bénéficiaires suivie par le HCR.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Présentation d'exposés politiques à des réunions de donateurs et/ou des missions d'évaluation organisées par le HCR et le PAM pour évaluer la situation alimentaire dans les camps, selon que de besoin

12 Rencontres entre le Représentant spécial du Secrétaire général et les ambassadeurs des 5 États membres permanents du Conseil de sécurité, ainsi que les Ambassadeurs de Suisse et d'Espagne et les représentants des organismes des Nations Unies présents dans la région

Organisation de réunions d'information officielles deux fois par mois avec des organismes et programmes des Nations Unies [HCR, OMS, PAM et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)] et d'autres organisations internationales représentées dans la région [CICR, Office humanitaire de la Communauté européenne et Organisation internationale pour les migrations (OIM)] sur le règlement des problèmes humanitaires, concernant notamment l'aide aux réfugiés et les migrations illégales à travers le Sahara occidental

3 Réunions entre le Chef du Bureau de liaison de Tindouf et des représentants des organismes des Nations Unies présents dans la région, dont le HCR, l'OMS et le PAM, ainsi que des représentants du CICR et de l'Office humanitaire de la Communauté européenne

4 Le Représentant spécial du Secrétaire général a rencontré à 4 reprises, à Genève, des responsables du HCR s'occupant du programme de mesures de confiance.

12 Autres réunions, organisées selon les besoins, notamment réunions de coordination portant sur des questions d'intérêt commun telles que la sécurité, la mise en œuvre de mesures de confiance et l'évolution de la situation politique dans la région

<p>Réunions hebdomadaires avec le HCR et présentation d'exposés politiques pour examiner la mise en œuvre du programme de mesures de confiance</p> <p>Appui logistique pour la poursuite du programme de mesures de confiance entre les parties, notamment l'accompagnement par six membres de la Police des Nations Unies à l'occasion de 38 échanges de visites familiales</p>	<p>Le produit prévu n'a été que partiellement réalisé en raison de la suspension du programme d'échanges de visites familiales à compter du 26 mars 2010, qui a entraîné une réduction du nombre des réunions avec les responsables du programme de mesures de confiance du HCR, et en raison aussi du défaut de personnel international au bureau local de l'OMS durant la majeure partie de l'exercice.</p> <p>52 Les réunions prévues ont eu lieu chaque semaine.</p>
<p>Rapports hebdomadaires et mensuels sur les invasions de criquets pèlerins envoyés à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ou selon que de besoin</p>	<p>26 La Mission a fourni un soutien logistique pour les échanges de visites familiales consistant à organiser les transports aériens et terrestres nécessaires, à fournir un détachement de sécurité comprenant 6 policiers des Nations Unies et à offrir des services d'assistance médicale.</p> <p>Le nombre des échanges de visites a été inférieur aux prévisions du fait de la suspension du programme à compter du 26 mars 2010, imputable à un désaccord entre les parties au sujet de la procédure de sélection des bénéficiaires suivie par le HCR.</p> <p>12 Les rapports mensuels prévus sur les invasions de criquets pèlerins ont été envoyés à la FAO. Les précipitations ayant été peu abondantes, il n'a pas été nécessaire d'établir des rapports hebdomadaires.</p>

Réalisation escomptée 1.3 : Réduction du danger résultant de la présence de mines et de munitions non explosées de part et d'autre du mur de sable

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Aucun mort ni blessé suite à une explosion de mines ou de munitions (2007/08 : 0; 2008/09 : 0; 2009/10 : 0)

Le Centre de coordination de la lutte antimines a enregistré 12 accidents causés par divers engins, qui ont fait 6 morts et 11 blessés.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

3 000 mines/restes explosifs de guerre détruits des deux côtés du mur de sable

11 993 Engins détruits

À l'est du mur de sable : 4 432 restes explosifs, 1 mine antipersonnel, 4 mines antichar, 333 engins explosifs trouvés dans des dépôts et 7 engins abandonnés. À l'ouest du mur de sable,

	892 mines antichar, 495 mines antipersonnel, 889 restes explosifs et 68 autres engins non explosés, ainsi que 900 mines antichar et 3 972 engins explosifs trouvés dans des dépôts de munition.
	Le nombre plus élevé que prévu de restes explosifs de guerre qui ont été détruits tient à la destruction du contenu de différents dépôts de munitions.
Établissement de levés et de cartes sur 100 champs de mines situés des deux côtés du mur de sable	33 Des levés et des cartes portant sur 33 champs de mines situés à l'est du mur de sable ont été établis. Le nombre des levés et cartes a été inférieur aux prévisions du fait que priorité a été donnée au déminage de la zone de combat dans le cadre du nettoyage des secteurs dangereux déjà recensés. Les nouveaux secteurs signalés comme dangereux par la population ou les observateurs militaires de la Mission ont été classés comme tels après la réalisation de levés. De plus, la Mission n'a reçu aucune information au sujet des secteurs dangereux recensés à l'ouest du mur de sable.
Déminage de 3 millions de mètres carrés à l'est du mur de sable	Oui La superficie déminée a atteint 4 325 036 mètres carrés, soit plus que prévu, grâce à l'utilisation de méthodes nouvelles et plus efficaces.

Composante 2 : composante militaire

25. La composante militaire de la Mission a continué de surveiller le respect par les parties de l'accord de cessez-le-feu et de fournir un appui à la composante civile en réduisant les risques inhérents à la présence de mines et de munitions non explosées de part et d'autre du mur de sable. Elle s'est en outre portée au secours de migrants égarés dans le désert, en coordination avec l'OIM. Pendant l'exercice considéré, priorité a continué d'être donnée aux inspections des postes de commandement des unités des forces armées, aux patrouilles de surveillance du respect de l'accord de cessez-le-feu, au suivi des opérations de déminage et de destruction de munitions non explosées entreprises par les deux parties et au marquage des zones dangereuses découvertes au cours de patrouilles régulières.

Réalisation escomptée 2.1 : Respect de l'accord de cessez-le-feu par les parties*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

2.1.1 Absence de violations graves du cessez-le-feu et des accords militaires connexes (2007/08 : 0; 2008/09 : 0; 2009/10 : 0)

Objectif atteint

Aucune violation du cessez-le-feu n'a été constatée.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

Réunions de liaison mensuelles avec des commandants locaux et des officiers supérieurs des deux parties

Oui Le commandant de la force de la MINURSO a organisé des réunions de liaison.

35 040 jours/homme de patrouille d'observation mobile, de jour et de nuit (à raison de 4 observateurs militaires des Nations Unies par patrouille x 24 patrouilles par jour x 365 jours)

35 232 Jours/homme de patrouille d'observation
Le dépassement du nombre prévu tient au déploiement de patrouilles supplémentaires.

832 « journées de visite » de liaison effectuées par des observateurs militaires des Nations Unies auprès d'éléments et de postes de commandement des forces armées des deux parties (4 observateurs militaires des Nations Unies par visite x 4 visites par semaine x 52 semaines)

648 « Journées de visite » de liaison effectuées par des observateurs militaires auprès d'éléments et de postes de commandement des forces armées des deux parties (4 observateurs militaires par visite x 162)
Le nombre de visites a été inférieur aux prévisions du fait que des visites ont dû être annulées en raison de l'absence des commandants locaux des forces marocaines ou des forces du Front Polisario.

1 204 heures de patrouille aérienne à partir de 9 bases d'opérations en vue de l'inspection de 11 092 éléments militaires des deux parties (33,4 heures d'hélicoptère par mois x 3 hélicoptères x 12 mois)

Oui 1 440 heures de patrouille aérienne ont été accomplies par des observateurs militaires des Nations Unies depuis 9 bases lors de 650 opérations de reconnaissance hélicoptères qui ont permis d'inspecter 11 293 éléments militaires des deux parties (3 hélicoptères x 40 heures de vol par mois x 12 mois)
Le nombre d'heures de patrouille aérienne a été plus élevé que prévu du fait que la Mission a utilisé davantage les opérations de reconnaissance hélicoptères à des fins de surveillance et pour l'établissement des coordonnées cartographiques devant servir à la mise à jour des cartes établies grâce au Système d'information géographique, ainsi que pour la vérification de l'état des aires d'atterrissage d'urgence et pour les besoins d'enquêtes sur les allégations de violations.

Enquêtes sur des allégations faisant état de violations du cessez-le-feu par les parties, le cas échéant

Oui La Mission a enquêté sur les 47 allégations qui lui ont été communiquées. Ces allégations portaient toutes sur le respect des accords militaires.

Composante 3 : appui

26. Comme il est indiqué en détail dans les tableaux qui suivent, la composante appui de la Mission a fourni pendant l'exercice considéré un appui administratif, un soutien logistique et les services de sécurité nécessaires à l'exécution du mandat de la MINURSO avec un effectif moyen comprenant 201 observateurs militaires, 28 membres de contingents, 6 membres de la Police des Nations Unies, 97 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 158 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 1 occupant un poste de temporaire), 20 Volontaires des Nations Unies et 4 fonctionnaires fournis par des gouvernements. La composante appui a exécuté divers produits, amélioré diverses prestations et cherché à réaliser des gains d'efficacité. La Mission, dans son rôle d'appui, a prêté une attention particulière aux questions telles que la parité des sexes, l'information sur les risques de contamination par le VIH et la protection de l'environnement. Les services d'appui fournis par la Mission ont porté sur les domaines suivants : application des normes de conduite et des règles disciplinaires, administration du personnel, soins de santé répondant aux besoins de tout le personnel, construction d'installations, travaux de maintenance et remise en état, informatique et télématique, transports aériens et terrestres, opérations d'approvisionnement et sécurité dans toute la zone de la Mission.

Réalisation escomptée 3.1 : Soutien logistique, appui administratif et services de sécurité efficaces et efficaces

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1.1 Réduction de 28 % du temps nécessaire en moyenne pour se rendre par avion de Laayoune à Oum Dreyga (2007/08 : 3,5 heures; 2008/09 : 3,5 heures; 2009/10 : 2,5 heures)

Objectif atteint

La durée moyenne du trajet a pu être réduite de 28,6 % grâce à la remise en service à la mi-juillet 2009 de la piste permettant l'utilisation d'avions plutôt que d'hélicoptères.

3.1.2 Réduction de 40 % du temps nécessaire en moyenne pour se rendre par avion de Laayoune à Awsard (2007/08 : 2,5 heures; 2008/09 : 2,5 heures; 2009/10 : 1,5 heure)

Les travaux de réfection de la piste d'atterrissage de la base d'opérations d'Awsard, qui doivent permettre l'utilisation d'avions au lieu d'hélicoptères, s'étant poursuivis, la durée moyenne du trajet de Laayoune à Awsard est restée inchangée, soit 2,5 heures.

3.1.3 Accroissement de la quantité de marchandises non périssables livrées par voie terrestre (2007/08 : 0; 2008/09 : 0; 2009/10 : 874 tonnes)

Objectif atteint

Le volume de marchandises non périssables transportées par voie terrestre (bouteilles d'eau, bouteilles de butane, fûts d'huile pour moteurs, carburant diesel et carburant d'aviation) a atteint 2 063 tonnes; ce dépassement de l'indicateur de succès prévu tient à ce que celui-ci avait été fixé sans tenir compte de la substitution du transport routier au transport aérien pour les bouteilles d'eau et l'huile pour moteurs.

3.1.4 Réduction du nombre de personnes recevant de l'eau en bouteille (261 personnes de moins)	Objectif atteint L'installation d'unités d'épuration de l'eau à Laayoune a permis de cesser la distribution d'eau en bouteille à 350 personnes.
3.1.5 Augmentation du nombre de bases d'opérations où la surveillance est assurée 24 heures sur 24 dans le cadre d'un programme de sécurité renforcée visant à améliorer le respect des normes minimales de sécurité opérationnelle (2007/08 : 0 % ; 2008/09 : 0 % ; 2009/10 : 1 %)	Objectif atteint 12 des 13 bases d'opérations bénéficient d'une surveillance 24 heures sur 24.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

Amélioration des services

Réfection des pistes d'atterrissage à Oum Dreyga et à Awsard pour permettre une liaison directe par avion plutôt que par hélicoptère avec Laayoune, et usage accru des transports routiers pour l'acheminement des denrées non périssables	Non	La piste d'Oum Dreyga a pu être remise en service dès le 16 juillet 2009, mais celle d'Awsard est restée fermée dans l'attente de l'achèvement des travaux de réfection.
Mise en œuvre de la première phase (un an) du plan de deux ans visant à installer des systèmes de télévision en circuit fermé dans les lieux d'implantation de la Mission	Oui	La première phase du projet a consisté à équiper le quartier général de la Mission, et la seconde à équiper la base logistique et le centre de communication et formation; tous les locaux des Nations Unies sont désormais dotés de moyens de surveillance permanente. Il a été décidé d'employer des caméras raccordables à un réseau informatique, ce qui a permis d'utiliser le câblage réseau existant au lieu d'installer un réseau distinct de télévision en circuit fermé. Cette solution plus économique ne compromet en rien les fonctions du système de surveillance.
Construction et exploitation de 5 stations d'épuration à Laayoune et dans 4 bases d'opérations de la Mission	3	3 des 5 stations d'épuration prévues sont entrées en service, et les travaux d'installation d'une quatrième sont en cours. La réalisation partielle des produits prévus tient au défaut de main-d'œuvre qualifiée à l'est du mur de sable et au manque d'engins de terrassement.
Personnel militaire, police civile et personnel civil		
Mise en place, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 27 soldats, 203 observateurs militaires et 6 membres de la Police des Nations Unies	28 201 6	Effectif moyen des membres de contingents Effectif moyen des observateurs militaires Effectif moyen de la Police des Nations Unies

Vérification, surveillance et inspection mensuelles du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique autonome de l'unité médicale malaisienne	Oui L'unité médicale malaisienne établit des rapports mensuels sur ses activités et sur l'état des stocks, et la Mission procède tous les mois ou tous les trimestres à des inspections par sondage visant à vérifier que les produits pharmaceutiques ne sont pas périmés et que le gros matériel reste opérationnel. La Mission publie des rapports trimestriels sur l'état du matériel fourni par les contingents.
Administration d'un effectif moyen de 295 membres du personnel civil, dont 108 recrutés sur le plan international, 166 agents sur le plan national, 20 Volontaires des Nations Unies et 1 temporaire	97 Effectif moyen du personnel recruté sur le plan international 157 Effectif moyen du personnel recruté sur le plan national 20 Effectif moyen des Volontaires des Nations Unies 1 Poste de temporaire
Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline pour l'ensemble du personnel militaire (230 soldats et 6 membres de la Police) et 295 civils, comprenant un effort de prévention, un dispositif de contrôle et des recommandations concernant les mesures de discipline à prendre en cas de faute grave	Oui Des brochures et dépliants de sensibilisation aux normes de conduite et aux règles disciplinaires ont été distribués, en moyenne, à 235 militaires et policiers, 97 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 158 fonctionnaires recrutés sur le plan national, dont le titulaire d'un poste de temporaire, ainsi qu'à 4 fonctionnaires fournis par des gouvernements et 20 Volontaires des Nations Unies. 27 officiers des bases d'opérations et 54 responsables militaires nationaux ont bénéficié d'exposés sur les questions de conduite et de discipline.
Formation de tout le personnel nouveau à la politique de déontologie et de discipline avec une formation plus poussée à l'intention du personnel militaire qui ne connaît pas les procédures, règles et règlements de l'ONU	Oui Ont bénéficié de la formation prévue : 181 observateurs militaires, 13 membres du personnel civil, 2 membres de la Police des Nations Unies et 3 Volontaires des Nations Unies
Installations et infrastructures	
Exploitation et entretien et réparation de 9 sites militaires, de 4 locaux des Nations Unies et des bâtiments destinés au logement du personnel civil et militaire dans 11 sites	Oui Ont fait l'objet de travaux d'entretien et de réparation 9 bases militaires, 4 installations des Nations Unies et 11 bâtiments servant à l'hébergement du personnel civil et militaire.
Construction d'un mur d'enceinte de 1 500 mètres (2 m de haut) dans la base logistique dans le cadre des travaux en cours pour assurer le respect des normes minimales de sécurité opérationnelle	Produit partiellement réalisé Les travaux n'ont été réalisés qu'à 60 % en raison de l'impossibilité de louer suffisamment d'engins de travaux publics.

Construction de 9 réservoirs à carburant en béton dans 5 sites pour éviter la contamination en carburant (sol et sable)	3 Les travaux de construction de 3 réservoirs ont été achevés (à Mahbas, Bir Lahlou et Tifariti). Les produits prévus n'ont été réalisés que partiellement en raison de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et du manque d'engins de terrassement dans la zone située à l'est du mur de sable.
Services d'assainissement pour tous les locaux, notamment égouts et collecte et évacuation des déchets	Oui Remplacement de toitures, aménagement de nouvelles décharges et entretien des canalisations
Construction de 4 nouveaux blocs sanitaires et remplacement de 5 des blocs existants	2 Nouveaux blocs sanitaires Le nombre des nouveaux blocs sanitaires est inférieur à celui prévu en raison de l'impossibilité de se procurer une grue dans la zone située à l'est du mur de sable.
Construction, exploitation et entretien de 6 stations d'épuration appartenant à l'ONU dans 5 sites	3 Unités d'épuration de l'eau installées au quartier général de la MINURSO et dans des bases d'opérations de Mahbas et Bir Lahlou Le nombre d'unités installées a été inférieur aux prévisions du fait du manque d'engins de terrassement et de main-d'œuvre qualifiée, qui a retardé les travaux à Tifariti et Mehaires. L'installation de l'unité devant équiper la base de Smara a également été retardée par le manque d'engins de terrassement.
Exploitation et entretien de 36 groupes électrogènes appartenant à l'ONU dans 11 sites	36 Groupes électrogènes exploités et entretenus
Entretien et réfection des routes allant des bases d'opérations à la piste d'atterrissage ou à l'hélistation, soit environ 1 kilomètre pour chacune des 4 bases d'opération (Awsard, Oum Dreyga, Mahbas et Agwanit)	3 Bases d'opérations où la réfection des routes a été achevée (Awsard, Mahbas et Agwanit) Les travaux n'ont été que partiellement menés à bien en raison du manque d'engins de terrassement dans le secteur de la base d'opérations d'Oum Dreyga.
Entretien et rénovation de 11 entrepôts de carburant et lubrifiants pour les groupes électrogènes, les véhicules et les transports aériens dans 11 sites	13 Les dépôts et entrepôts situés dans 13 sites ont fait l'objet de travaux d'entretien. La base logistique de la MINURSO et l'émetteur se trouvant à Laayoune étaient considérés précédemment comme appartenant au même site, mais sont maintenant traités comme des sites distincts.

Construction de parcs à réservoirs de carburant dans 3 bases d'opérations (Tifariti, Mahbas et Awsard) conformément aux normes de l'Association du transport arien international (IATA)	Oui 3 bases d'opérations ont été équipées de parcs de réservoirs de carburant.
Remplacement de 3 cuisines dans 3 bases d'opération (Awsard, Oum Dreyga et Mahbas)	Non Il a été décidé que les cuisines existantes n'avaient pas besoin pour le moment d'être remplacées.
Entretien de 5 pistes d'atterrissage non goudronnées et de 8 hélistations dans 8 sites	4 Hélistations entretenues (4 sites)
	3 Pistes d'atterrissage remises en état Le nombre de pistes remises en état a été inférieur aux prévisions en raison d'un retard dans le démarrage des travaux et du manque d'engins de travaux publics dans la zone située à l'est du mur de sable.

Logistique

Fourniture et stockage de 256 000 kilogrammes de rations, plus 30 jours de rations de réserve pour les observateurs militaires dans 9 bases d'opérations et de 701 800 litres d'eau pour le personnel militaire et le personnel civil recruté sur le plan international dans 11 sites	<p>263 900 Kilogrammes de rations destinées aux observateurs militaires et aux membres du personnel civil du quartier général appelés à se déplacer pour fournir un appui technique aux bases d'opérations (mécaniciens, ingénieurs, agents locaux, personnel affecté aux transports, équipages d'avions et d'hélicoptères, personnel affecté à la gestion des dépôts de carburant)</p> <p>14 Jours couverts par les rations de réserve Le nombre de jours pour lesquels des rations de réserve étaient disponibles a été ramené à la norme (14) alors que le nombre prévu (30) avait été fixé dans le cadre du plan de préparation de la Mission à l'éventualité d'une pandémie de grippe</p> <p>521 784 Litres d'eau en bouteille stockés, y compris les quantités entrant dans la composition des rations destinées au personnel du quartier général de la Mission (réserves de 21 jours) et celles destinées aux bases d'opérations (réserves de 7 jours) Le volume des réserves d'eau en bouteille a été inférieur aux prévisions du fait que la mise en service d'unités d'épuration de l'eau et la surveillance stricte de la consommation ont entraîné une baisse de la demande.</p>
---	--

Stockage et gestion de 4,5 millions de litres de carburant aviation pour 6 avions, 977 500 litres de carburant pour les groupes électrogènes et 582 200 litres pour les véhicules, et 150 000 litres pour une réserve stratégique	3 733 200	Litres de carburant d'aviation stockés et gérés pour 3 avions et 3 hélicoptères
	1 168 120	Litres de carburant diesel stockés et gérés pour les groupes électrogènes
	630 707	Litres de carburant diesel stockés et gérés pour les véhicules
		Pour le carburant d'aviation, le volume effectif a été inférieur aux prévisions parce que le nombre total d'heures de vol l'a été également.
		Dans le cas du carburant diesel destiné aux groupes électrogènes et aux véhicules, les volumes ont été supérieurs aux prévisions du fait de la livraison de carburant fourni à titre de contribution volontaire en nature.
		La Mission n'a pas été dotée de la capacité de stockage nécessaire à la constitution d'une réserve stratégique de 150 000 litres de carburant diesel.
Installation de citernes de stockage pour la réserve stratégique de carburant diesel et de carburant aviation à la base logistique	Non	Bien que la passation du marché correspondant soit intervenue en janvier 2010, ce projet a été mis en attente pour permettre l'achat d'urgence de pompes à eau destinées à équiper des puits profonds dans 6 bases d'opérations.
Transports terrestres		
Exploitation et entretien de 265 véhicules appartenant à l'ONU, y compris 18 engins spéciaux (niveleuses, chargeurs, chariots élévateurs et grues), 1 gerbeur et 1 chariot élévateur électrique, 1 rouleau compresseur et 9 remorques, assurés par 5 ateliers à Laayoune, Awsard, Smara, Oum Dreyga et Tindouf	314	Véhicules entretenus, dont 18 engins mobiles et 31 remorques
		Le nombre effectif de véhicules est supérieur au nombre prévu parce que celui-ci omettait une partie du parc.
Service de navette quotidien, 7 jours par semaine, pour un effectif moyen de 70 membres du personnel des Nations Unies par jour, entre leur logement et leur bureau dans la zone de la Mission	Oui	Exploitation 7 jours par semaine d'une navette pour les déplacements quotidiens de 70 à 80 membres du personnel des Nations Unies de leur logement à leur lieu de travail, ainsi que d'une navette pour le personnel ayant à utiliser l'aéroport de Laayoune (25 à 30 personnes par vol, soit 120 personnes par semaine pour 4 vols)
Transports aériens		
Exploitation et entretien de 3 avions et de 3 hélicoptères	Oui	Exploitation et entretien de 3 avions et 3 hélicoptères

Statistique supplémentaire : 4 502 heures de vol, 18 067 passagers transportés, 679 patrouilles d'observation hélicoptées, 61 heures de vol pour des activités d'appui au HCR, 3 237 passagers transportés moyennant remboursement aux fins du programme de mesures de confiance du HCR

Transmissions

Exploitation et entretien d'un réseau satellite composé d'une station terrienne pivot

Oui Exploitation et maintenance d'une station terrienne

Exploitation et entretien de 10 microterminaux (VSAT), 4 centrales téléphoniques et 2 liaisons hertziennes

Oui Entretien de 10 microterminaux
Entretien de 4 autocommutateurs téléphoniques
Maintenance de 2 circuits hertziens hyperfréquence

Exploitation et entretien de 267 radios à haute fréquence (HF), 422 radios à très haute fréquence (THF) et 25 stations de répéteurs/émetteurs à très haute fréquence THF

Oui Entretien de 267 radios HF
Entretien de 422 radios THF
Entretien de 25 répéteurs THF
Entretien et dépannage du matériel radio HF et THF équipant les véhicules de la Mission et de la station fixe correspondante ainsi que des radios portables utilisées au quartier général et dans les bases d'opérations

Exploitation et entretien d'un système de vidéoconférence

Oui 1 terminal de vidéoconférence

Exploitation et entretien de 50 téléphones satellitaires portables

Oui Maintenance de 50 téléphones satellitaires portables

Informatique

Exploitation et entretien de 35 serveurs, 76 ordinateurs de bureau, 214 imprimantes et 32 émetteurs numériques dans 11 sites

Oui Maintenance de 35 serveurs (dont 10 serveurs virtuels et 1 serveur Google Earth utilisé par le groupe du Système d'information géographique)
Maintenance et dépannage de :
76 ordinateurs portables
214 imprimantes
32 émetteurs numériques
459 ordinateurs de bureau

Exploitation et entretien de 11 réseaux locaux (LAN) et de réseaux étendus (WAN) pour 475 usagers dans 11 sites	Oui Exploitation et maintenance de 11 réseaux locaux (LAN) desservant 9 bases d'opérations, le bureau de liaison de Tindouf et le quartier général (Laayoune). Ces réseaux locaux sont intégrés au réseau étendu (WAN) de la Mission.
Exploitation et entretien d'un système d'information géographique avec 2 traceurs	Oui Exploitation et entretien du matériel utilisé pour le Système d'information géographique, dont 2 traceurs
Production de cartes opérationnelles militaires à l'échelle de 1/250 000 pour le Sahara occidental, 13 cartes étant actualisées trois fois au cours de l'exercice	Oui Établissement et distribution aux bases d'opérations de 13 cartes au 1/250 000 de 1 m de côté Établissement de 120 cartes au 1/100 000 de 90 cm x 100 cm qui, étant plus détaillées, répondent aux besoins des bases d'opération
Production d'iconocartes à haute résolution pour la zone du mur de sable d'Oum Dreyga, sur une superficie de 1 100 km ²	Oui Production de 18 iconocartes haute résolution au 1/10 000 de 90 cm x 100 cm couvrant une superficie de 1 100 km ²
Organisation de 6 cours portant sur le système mondial de localisation (GPS) à l'intention du personnel civil et de 9 visites de formation à l'utilisation du GPS pour les bases d'opérations militaires	5 Organisation de 5 cours à l'intention du personnel civil Les cours ont été moins nombreux que prévu du fait que le sixième cours a dû être remplacé par un cours s'adressant aux militaires, jugé prioritaire après l'incident qui s'est produit en août 2009 à Oum Dreyga dans un secteur miné. Quant aux 9 visites de formation prévues, il a été décidé d'y substituer 2 cours s'adressant aux formateurs, qui ont été dispensés à Smara et à Awsard.
Établissement d'une carte de la ville de Laayoune à l'échelle de 1/10 000	Oui Des plans au 1/5 000, au 1/10 000 et 1/20 000 de la ville de Laayoune ont été établis et distribués.
Services médicaux	
Exploitation et entretien d'un dispensaire de niveau I assurant des soins dentaires, d'un laboratoire et d'un hôpital de niveau I et déploiement de 2 équipes médicales avancées et de postes de soins d'urgence et de premier secours dans 3 sites pour tout le personnel de la Mission, le personnel d'autres organismes des Nations Unies et la population civile locale en cas d'urgence	Oui Exploitation d'un dispensaire de niveau I Exploitation d'un laboratoire Exploitation d'un hôpital de niveau I Déploiement de 2 équipes médicales avancées desservant les bases d'opérations de Smara (secteur nord) et Awsard (secteur sud), avec rotation bimensuelle du personnel, et mise en place de postes de soins d'urgence et de premiers secours

<p>Entretien d'un dispositif d'évacuation par voies aérienne et terrestre à l'échelle de la Mission dans tous les sites où elle est implantée, notamment des hôpitaux de niveau II et III dans 2 localités</p>	<p>Autres statistiques : 4 012 consultations/visites à l'actif du personnel du dispensaire de niveau I, 3 731 examens médicaux effectués dans les locaux du dispensaire, 281 examens effectués par les équipes médicales avancées, 9 348 analyses de laboratoire, 808 consultations dentaires, 7 évacuations de blessés, 9 évacuations de malades et 16 consultations sur rendez-vous (dans des hôpitaux de niveau II ou niveau III vers lesquels des patients ont été dirigés après un premier examen au dispensaire de niveau I)</p> <p>Oui Évacuations de 7 blessés et 9 malades</p> <p>Dispositif d'évacuation comprenant 2 hôpitaux de niveau III à Casablanca, 1 hôpital de niveau II à Gulmim et 1 hôpital de niveau III à Laayoune</p>
<p>Exploitation et entretien d'installations pour les services de consultation de dépistage volontaire et confidentiel destinés à l'ensemble du personnel de la Mission</p>	<p>Oui Le nombre des consultations confidentielles de dépistage du VIH a atteint 397. De plus, des nécessaires prophylactiques postexposition et des préservatifs ont été mis à la disposition du personnel de la Mission. Les médecins de l'unité médicale malaisienne ont été secondés par 3 fonctionnaires de la Mission formés aux techniques de prestations des services de conseils et à l'administration des tests.</p>
<p>Programmes de sensibilisation au VIH, notamment formation, pour tout le personnel de la Mission</p>	<p>Oui Le programme de sensibilisation au risque de contamination par le VIH a été suivi par 227 nouveaux membres du personnel de la Mission.</p> <p>Autres réalisations relevant du programme de sensibilisation : publication de 3 bulletins d'information, enrichissement du matériel d'information, d'éducation et de communication grâce à l'emploi de Lotus Notes et du bulletin d'affichage en ligne</p>
<p>Sécurité</p>	
<p>Fourniture de services de sécurité 24 heures par jour, 7 jours par semaine pour toute la zone de la Mission</p>	<p>Oui Prestation de services de sûreté et sécurité (enquêtes, gestion de l'information, sécurité périphérique, formation, prévention des incendies dans tous les locaux et installations de la Mission, rappel des consignes d'incident à tout le personnel, établissement de recommandations sur les normes de sécurité auxquelles doivent répondre les bâtiments nouvellement construits et diffusion de conseils sur la prévention des incendies)</p>

Évaluation de la sécurité à l'échelle de la Mission, notamment enquête sur les logements dans 6 endroits utilisés par le personnel de la Mission

Oui Réalisation de 6 évaluations de la sécurité de locaux ou installations, par référence aux normes minimales de sécurité opérationnelle et aux normes minimales applicables aux locaux résidentiels

Enquête sur tous les cas signalés de vol et accidents

Oui Le Groupe opérationnel de la sécurité et des enquêtes a enquêté sur tous les vols et accidents signalés et a établi des rapports et des recommandations. Il a initié les usagers à l'utilisation des systèmes de surveillance et d'alarme et a assuré la coordination avec le Gouvernement hôte.

Organisation de programmes d'orientation en matière de sécurité à l'intention de tout le personnel qui arrive dans la zone de la Mission et fourniture d'évaluations mensuelles de la sécurité aux responsables de la Mission

Oui Des exposés d'introduction aux questions de sécurité ont été suivis par 540 membres du personnel de la Mission; ils ont porté sur la réalisation d'évaluations de la sécurité fondées les normes minimales de sécurité opérationnelle et les normes applicables aux locaux résidentiels; ces exposés s'adressaient à tout le personnel basé à Laayoune et Tindouf.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)

Catégorie	Montants répartis (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) / (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	5 369,0	5 607,7	(238,7)	(4,4)
Contingents	761,4	754,5	6,9	0,9
Police des Nations Unies	147,9	134,3	13,6	9,2
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	6 278,3	6 496,5	(218,2)	(3,5)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	14 434,3	14 748,7	(314,4)	(2,2)
Personnel recruté sur le plan national	3 237,0	3 699,2	(462,2)	(14,3)
Volontaires des Nations Unies	733,8	654,2	79,6	10,8
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	42,0	38,7	3,3	7,8
Total partiel	18 447,1	19 140,9	(693,8)	(3,8)
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	43,6	38,0	5,6	12,9

Catégorie	Montants répartis (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) / (1)
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	13,5	21,2	(7,7)	(57,0)
Voyages	707,6	679,0	28,6	4,0
Installations et infrastructures	4 555,8	4 061,6	494,2	10,8
Transports terrestres	5 284,5	4 873,6	410,9	7,8
Transports aériens	13 692,5	12 095,1	1 597,4	11,7
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Transmissions	1 574,1	1 414,1	160,0	10,2
Informatique	1 035,9	1 069,7	(33,8)	(3,3)
Services médicaux	139,0	153,9	(14,9)	(10,7)
Matériel spécial	127,1	121,0	6,1	4,8
Fournitures, services et matériel divers	1 628,6	1 771,7	(143,1)	(8,8)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	28 802,2	26 298,8	2 503,4	8,7
Total brut	53 527,6	51 936,2	1 591,4	3,0
Recettes provenant des contributions du personnel	2 188,7	2 327,6	(138,9)	(6,3)
Total net	51 338,9	49 608,6	1 730,3	3,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	3 048,9	2 847,6	201,3	6,6
Total	56 576,5	54 783,8	1 792,7	3,2

^a Dont 2 494 400 dollars du Gouvernement marocain, 284 800 dollars du Gouvernement algérien et 68 400 dollars du Front Polisario.

B. Récapitulatif des réaffectations de personnes

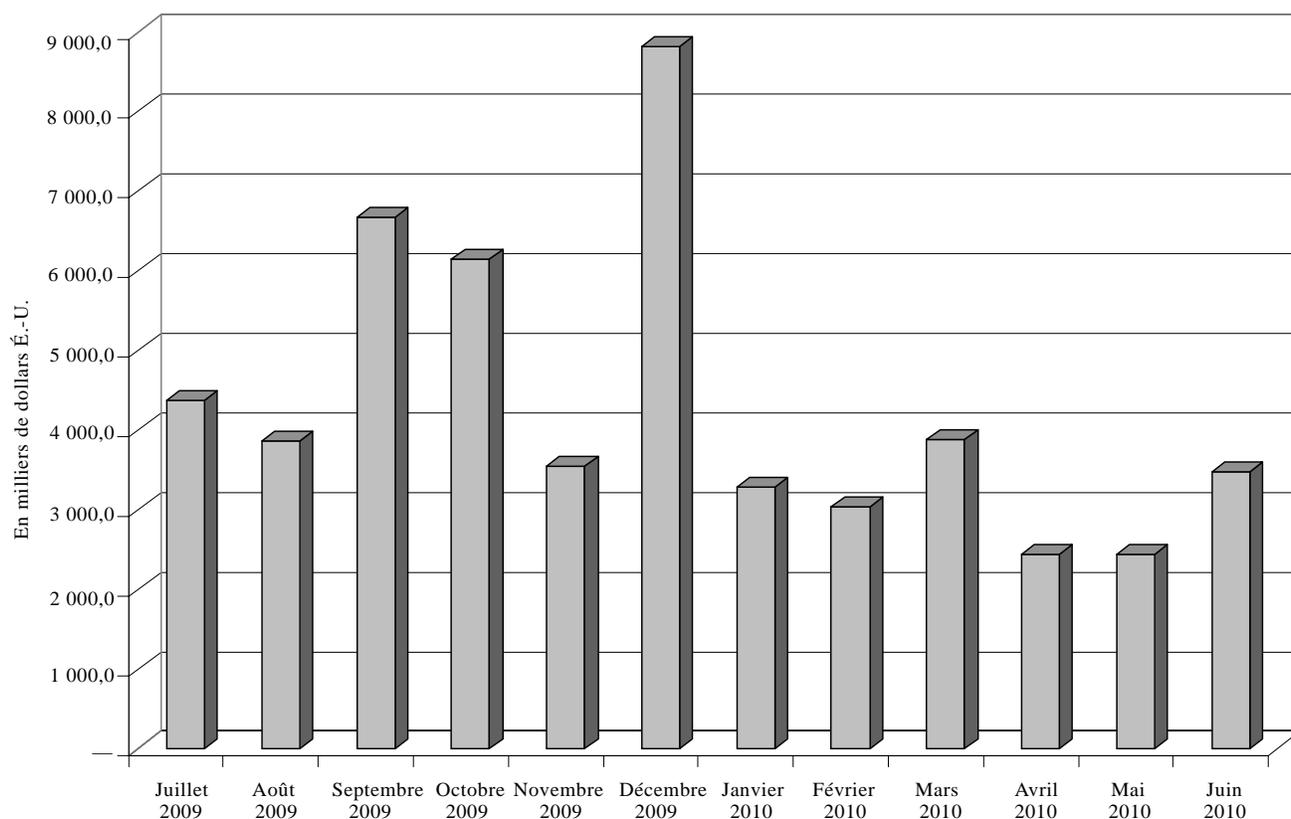
(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Répartition initiale du montant alloué	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaire et personnel de police	6 278,0	243,0	6 521,0
II. Personnel civil	18 447,0	1 983,0	20 430,0
III. Dépenses opérationnelles	28 803,0	(2 226,0)	26 577,0
Total	53 528,0	–	53 528,0
Pourcentage de réaffectations			4,2

27. Des fonds ont dû être réaffectés pendant l'exercice pour couvrir les dépenses supplémentaires résultant de ce que, pour les observateurs militaires, le taux effectif de vacance de postes a été de 1,1 % alors que le budget tablait sur un taux de 7 %. Des fonds ont dû aussi être réaffectés pour couvrir le dépassement des prévisions afférentes à la rémunération des fonctionnaires recrutés sur le plan international et sur le plan national et aux dépenses connexes, imputable à l'entrée en vigueur des

nouveaux régimes contractuels approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/250.

C. Répartition mensuelle des dépenses



28. Le montant des dépenses a atteint son maximum mensuel en décembre 2009 en raison principalement de l'émission de bons de commande pour la fourniture de carburant d'aviation. Le montant élevé des dépenses enregistrées en septembre 2009 s'explique par la passation de marchés pour des projets d'aménagement d'installations, des projets d'infrastructure et des projets connexes, ainsi que par les décaissements importants entraînés par l'achat de rations destinées aux observateurs militaires et l'achat de pièces de rechange et fournitures diverses.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	124,3
Recettes diverses ou accessoires	87,1
Contributions volontaires en espèces	–

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Ajustements sur exercices antérieurs	(0,6)
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	584,5
Total	795,3

E. Dépenses pour le matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	–
Contingents	96,5
Unités de police constituées	–
Total	96,5
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructure	1,7
Transmissions	–
Services médicaux	61,9
Matériel spécial	–
Total partiel	63,6
Total	160,1

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	0,0	1 ^{er} juillet 2007	–
Usage opérationnel intensif	0,8	1 ^{er} juillet 2007	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	0,8	1 ^{er} juillet 2007	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	4,00	1 ^{er} juillet 2007	

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur actuelle</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission ^a	1 564,5
Contributions volontaires en nature	–
Total	1 564,5

^a Locaux fournis par les Gouvernements algérien (74 500 dollars) et marocain (1 490 000 dollars).

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	(238,7)	(4,4 %)

29. Le dépassement des prévisions de dépenses tient à ce que le taux effectif de vacance de postes a été de 1,1 % au lieu de 7 % retenus comme hypothèse de budgétisation. Ce facteur a été partiellement compensé par le fait que les frais de voyages afférents aux remplacements, relèves, et rapatriements ont été inférieurs aux prévisions, en raison du moindre coût des billets d'avion, ainsi que par la non-utilisation durant l'exercice des crédits prévus pour le versement d'indemnité en cas de décès ou d'invalidité.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	13,6	9,2 %

30. Le solde inutilisé est dû principalement à ce qu'aucun cas de décès ou d'accident de personne n'a été enregistré pendant l'exercice, si bien que le crédit prévu pour les indemnités à verser en cas de décès ou d'invalidité n'a pas été entamé.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(314,1)	(2,2 %)

31. Le dépassement s'explique principalement par l'augmentation des dépenses afférentes aux traitements et aux contributions du personnel, qui a résulté de l'entrée en vigueur des nouveaux régimes contractuels approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/250, qui a entraîné notamment la conversion d'engagements relevant des dispositions de la série 300 du Règlement du personnel en engagements relevant des dispositions de la série 100. Ce facteur de dépassement a été partiellement contrebalancé par le fait que les dépenses communes de personnel ont été inférieures aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(462,2)	(14,3 %)

32. Le dépassement tient principalement à ce que les dépenses afférentes aux traitements du personnel recruté sur le plan national et les frais connexes ont été supérieurs aux prévisions en raison de l'entrée en vigueur des nouveaux régimes contractuels approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/250, qui a notamment entraîné la conversion d'engagements de durée limitée en engagements de durée déterminée. Le dépassement s'explique aussi par le fait que le taux effectif de vacance de postes a été de 4,1 % au lieu des 5 % retenus comme hypothèse de budgétisation.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ou dépassent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	79,6	10,8 %

33. Le solde inutilisé tient à ce que les dépenses liées à l'affectation et au rapatriement de Volontaires des Nations Unies ont été inférieures aux prévisions. Alors que le budget prévoyait six arrivées et six départs de Volontaires, le nombre effectif des arrivées n'a été que de trois et celui des départs de deux.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	3,3	7,8 %

34. Le solde inutilisé tient à ce qu'il a fallu plus de temps que prévu pour trouver et recruter du personnel pour le Groupe des archives, si bien qu'un poste de fonctionnaire recruté sur le plan national est resté vacant de décembre 2009 au 30 juin 2010.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	5,6	12,9 %

35. Le petit solde inutilisé tient à ce qu'il n'y a pas eu d'affectations ou rapatriements de fonctionnaires fournis par des gouvernements pendant l'exercice, si bien que le crédit prévu pour couvrir les frais correspondants n'a pas été utilisé.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(7,7)	(57 %)

36. Le dépassement tient à ce qu'il a fallu recruter un consultant pour procéder au classement des emplois nécessité par l'application des mesures de réforme de la gestion des ressources humaines, la Mission n'étant pas équipée pour ce genre de travail, qu'elle n'avait jamais eu à entreprendre depuis sa création.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	494,2	10,8 %

37. Le solde inutilisé est imputable aux facteurs suivants : a) la décision de ne pas acheter un système de télévision en circuit fermé et d'acheter à la place un système moins coûteux (12 caméras raccordables à un réseau informatique et matériel d'enregistrement et de contrôle); b) engagement de 18 agents contractuels d'entretien au lieu des 38 prévus, conséquence du démarrage tardif du principal projet d'alignement sur les Normes minimales de sécurité opérationnelle; et c) le fait qu'un marché pour des services de construction n'a pas pu être adjugé faute de soumissionnaires qualifiés d'où sous-utilisation des crédits prévus pour des projets d'aménagement et de rénovation.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	410,9	7,8 %

38. Le solde inutilisé tient à ce que les dépenses de fret liées aux achats de véhicule ont été inférieures aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	1 597,4	11,7 %

39. Le solde inutilisé tient à ce que le nombre effectif d'heures de vol a été inférieur aux prévisions, d'où de moindres besoins de carburant d'aviation. Les principales raisons pour lesquelles le nombre d'heures de vol a été inférieur aux prévisions sont l'immobilisation d'un hélicoptère pendant 205 des 365 jours de l'exercice et l'impossibilité d'utiliser la piste non revêtue de la base d'opération d'Awasad.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	160	10,2 %

40. Le solde inutilisé tient principalement à ce que les frais de location de transbordeurs pour les télécommunications satellitaires ont été inférieurs aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	(14,9)	(10,7 %)

41. Le dépassement est imputable principalement à des dépenses non budgétisées pour l'achat de vaccins en prévision de la pandémie de grippe H1N1. Il tient aussi à la hausse des prix de certains produits d'hygiène essentiels estimés destinés aux bases d'opération.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(143,1)	(8,8 %)

42. Le dépassement tient principalement aux facteurs suivants : a) sous-budgétisation des frais d'entreposage des rations et du coût de l'eau en bouteille; b) pertes de change imputables à la baisse du cours du dollar des États-Unis par rapport à d'autres monnaies convertibles; c) création d'une base de données sur les mines terrestres et les restes explosifs de guerre destinée à fournir aux observateurs militaires des informations à jour sur les secteurs dangereux. Ces facteurs de dépassement sont partiellement contrebalancés par la sous-utilisation des crédits prévus pour la prestation de services de formation et les frais bancaires.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

43. En ce qui concerne le financement de la MINURSO, il conviendrait que l'Assemblée générale se prononce sur :

a) L'affectation du solde inutilisé de l'exercice clos le 30 juin 2010, soit 1 591 400 dollars;

b) L'affectation des recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2010, qui se montent à 795 300 dollars et proviennent des intérêts créditeurs (124 300 dollars), des recettes accessoires ou diverses (87 100 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (584 500 dollars), déduction faite des ajustements sur exercices antérieurs (600 dollars).
